



Le développement de Verruyes date des environs de l'an 1000, son nom venant de **verru** : petite éminence de terrain au nord du bourg, là où se situe le hameau du **vieux Verruyes**.

C'est **Mélusine** qui, dit-on, a transporté, chaque nuit, dans sa dorure, les pierres de construction de l'église. Mais ce sont bien les moines **bénédictins** du prieuré **Saint-Martin** qui desservaient l'église dès 1098 et bénéficiaient des donations des seigneurs de la région qui l'ont construite !

**P**  La base de loisirs du **prieuré Saint-Martin** constitue la première création de plan d'eau à vocation touristique à l'intérieur des terres du Poitou-Charentes (étang de 7 ha, très apprécié pour la baignade et la pêche).

Près de l'accueil de la base de loisirs, emprunter la digue pour se diriger vers le bourg. Partie commune au GRP® Sud-Gâtine qui se dirige vers **Champdeniers**.

 En arrivant à la mairie, le square (ancien cimetière) **Georges BOBIN** (ancien maire) créateur du Plan d'eau est le prétexte à une petite pause. Dans la partie haute on peut voir une des sources du village et dans la même direction apercevoir **la place du Saut** où se déroulait une curieuse coutume rapportée par **Guy Pillard** dans "mythologie des Deux-Sèvres" (voir au dos).



 Laisser le GRP® sur la gauche, et se diriger vers **l'église Saint-Martin**, reconstruite en 1876. Noter son clocher : porche carré et quelques chopiteaux de réemploi.

**Hors circuit, à 50 m, rue de Bel Air, un lavoir est typique de la région.**


Suivre la direction de **Mazières** sur la D24 jusqu'à mi-côte. Juste avant **la Grande Fuye** (fuye : pigeonnier), prendre le chemin à main gauche : chemin pierreux puis herbeux nommé **"Allée aux Moines"**.

Les quelques mètres sur la route se situent sur **l'ancienne voie romaine secondaire dénommée "chemin des chaussées"** reliant Rom (au sud-est des Deux-Sèvres) à Nantes.

Traverser successivement les villages de **Froidefond** et **la Tardivière**.

Dans cette région soumise au climat atlantique, nombreux sont les points d'eau, mares ou sources, ce que rappelle **Froidefond** - fontaine froide.  A la sortie du village de **la Tardivière**, admirez le lavoir restauré par la commune.  Les sources présentes ici qui alimentent un étang, constituent les sources de **l'Egray**, affluent de **l'Autize**.


Le chemin longe la voie ferrée et laisse, à gauche une carrière de diorite. Cette pierre issue de matériaux éruptifs, est utilisée pour le ballast des voies ferrées et l'empierrement.


 Suivre à droite avant de traverser la D24. Tout près se trouve au chemin de **la Foye** le point culminant de la commune : 223 m.

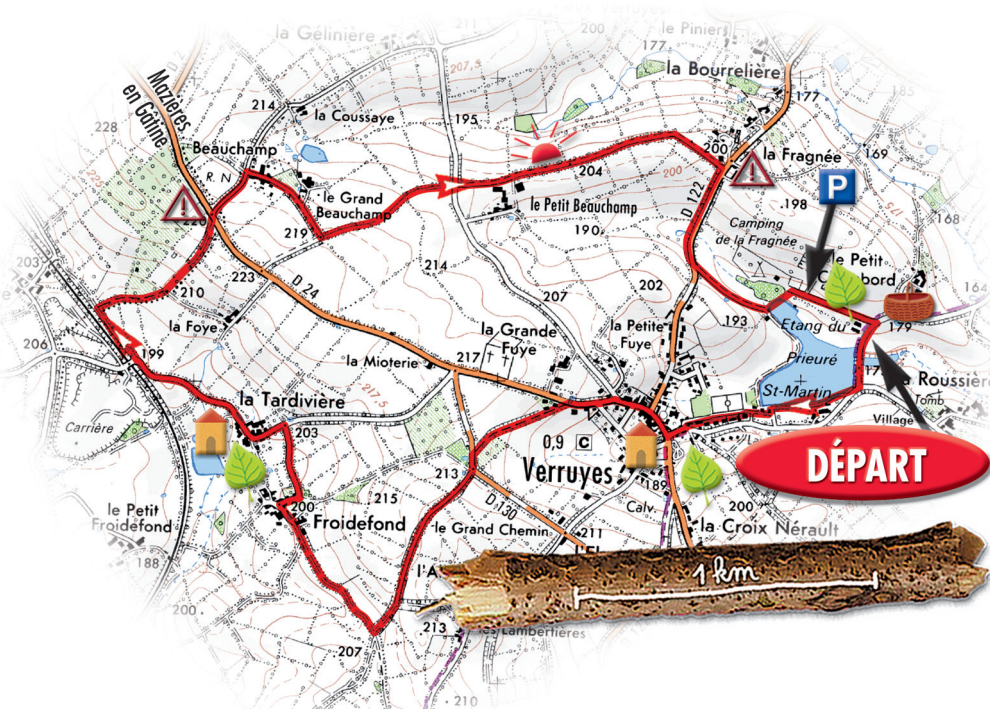
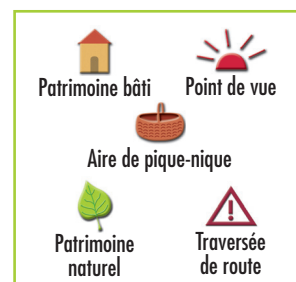
Voici les trois hameaux de **Beauchamp**, les biens nommés, avec leurs terres fertiles propices aux cultures et à l'élevage.

La commune de **Verruyes** possède de nombreux élevages de vaches à viande de **race Parthenaise** que l'on peut voir dans les prés sur ce chemin. Autrefois réputée pour ses qualités, bête de travail, lait riche en crème et viande de qualité, elle est actuellement sélectionnée pour sa viande persillée et goûteuse. Elle possède son **Label rouge**.

**Attention le chemin creux emprunté après le Grand Beauchamp peut être très boueux en hiver, passer alors par la Gelinère.**

 Le chemin longe le **vallon du ruisseau du Massicart**, jusqu'à **"la bonde de Gâtine"** réputée pour son fromage de chèvre.

 Emprunter la D122 la droite, puis le premier chemin à main gauche pour rejoindre le plan d'eau et revenir vers le départ.



# VERRUYES

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- la base de loisirs, sa plage, ses jeux ;
- les villages restaurés ;
- ses paysages typiquement gâtinais ;
- ses élevages.

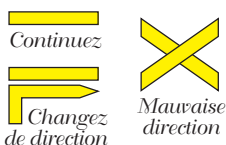
*La place du Saut : Verruyes a conservé longtemps une pratique, désignée sous le nom de Saut de Verruyes, dans laquelle la survivance de rites de fécondité ne semble faire aucun doute. Tous les habitants de la paroisse mariés depuis la trinité y étaient assujettis, le jour de la Pentecôte.*

*Les mariés concernés devaient sauter un fossé d'environ douze pieds de profondeur et d'autant en largeur, à moitié rempli d'eau de source. Ceux qui réussissaient avaient droit à une récompense ; ceux qui refusaient de tenter le saut devaient payer une amende séance tenante. On ne parle pas de ceux qui manquaient leur coup et tombaient à l'eau...*

*C'était pourtant là le cas le plus courant et beaucoup trouvaient fort humiliant de sortir tout trempés du fossé, face aux rires et aux quolibets de l'assistance.*

Bonne randonnée...

## Code du Balisage



Impression: baliz79 certifié Impprim'Veit - Aldile - 05 49 79 03 88



- © Département des Deux-Sèvres  
[www.randoendeuxsevres.fr](http://www.randoendeuxsevres.fr)  
Tél. 05 49 06 77 65

- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre  
des Deux-Sèvres  
[www.deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://www.deux-sevres.ffrandonnee.fr)

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

# VERRUYES



## L'Allée aux Moines

*Autour de l'étang du Prieuré Saint-Martin, l'histoire, les légendes et les coutumes rythment la randonnée.*

**Accès :** 3 km au sud-est de Mazières-en-Gâtine,  
20 km au sud de Parthenay

**Départ :** base de loisirs du  
Prieuré Saint-Martin

**Distance :** 8,5 km

**Durée :** 2 h 15

**Balisage :** jaune  
(certains chemins sont très boueux  
lors de périodes pluvieuses)

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres